



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
en vue du renouvellement
de l'autorisation à délivrer
des diplômes valant grade
de licence et de master



Diplôme d'Etudes En Architecture (DEEA)

Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA)

de l'École Nationale Supérieure
d'Architecture (ENSA)
de Paris-Val de Seine

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Présentation de l'établissement

L'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris-Val de Seine a été créée en 2001 en réunissant les écoles de Paris La Défense et Paris-Villemin, *pro parte*, de Paris la Seine et de Paris Conflans. Ces quatre institutions ayant une histoire et une culture propres, les premières années de l'ENSA ont été consacrées à concrétiser la décision administrative pour doter l'établissement de sa propre réalité scientifique, pédagogique et culturelle. En 2007, l'école a inauguré son nouveau bâtiment au sein du nouveau campus universitaire dans l'est parisien, un environnement riche d'opportunités favorables aux échanges pédagogiques et scientifiques et à la vie étudiante.

L'orientation stratégique de l'école s'est mise en place avec la mise en œuvre de deux programmes habilités (2007-2009 et 2009-2013), fruits de débats et d'évolutions constantes. En tenant compte des nécessités dues à la fusion des différentes écoles et à l'alignement aux nouveaux critères issus des réformes liées au rapprochement avec l'Université, l'ENSA a fondé sa nouvelle définition : un enseignement de caractère généraliste, inscrit dans l'enseignement supérieur et ouvert à la recherche. Il se veut aussi professionnel et non seulement professionnalisant. L'ENSA s'est développée et a posé les bases pour une participation à des masters de recherche et à des écoles doctorales (Paris 7, Paris 10). Depuis sa fondation elle a mené une politique de promotion culturelle importante (colloques, expositions, conférences, concours, workshops, etc.).

Elle compte aujourd'hui 1907 étudiants (962 en premier cycle, 744 en second cycle, 201 HMONP) parmi lesquels 313 sont étrangers. On dénombre 229 enseignants pour 145,4 équivalents temps plein. En plus des deux cycles de diplôme, l'ENSA assure la formation conduisant à l'Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), plusieurs masters de recherche et professionnels et des Diplômes de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA). Elle ne remplit pas encore la mission de « formation professionnelle continue ». L'ENSA dispose de deux laboratoires de recherche : Espace virtuel pour la conception en architecture et urbanisme (EVCAU) et le Centre de recherche sur l'habitat (CRH).

Présentation du diplôme d'études en architecture

Le premier cycle est celui de la formation initiale aboutissant à l'obtention du Diplôme d'études en architecture (DEEA). Il a comme objectif d'offrir à l'ensemble des étudiants un socle de connaissances et compétences qui permettent d'accéder au second cycle (Diplôme d'État d'architecte, DEA). L'école a identifié deux objectifs principaux qui sont également les niveaux de compétences attendus pour réussir le DEEA et autour desquels les enseignements sont articulés : l'apprentissage et la maîtrise des fondements de la discipline de l'architecture, d'une part, et la capacité de construire une démarche de projet, d'autre part. Une autonomie de pensée ainsi qu'une capacité de sens critique sont attendues en fin de cycle.

L'école a mis en place des espaces de convergence entre les champs disciplinaires pour que chaque étudiant fasse le lien entre les savoirs de l'architecture et le projet. Elle s'inscrit dans la double nécessité d'offrir une formation générale structurée avec un contenu précis pour chaque semestre et dans celle de préserver une diversité compte-tenu de la taille de l'école et des sensibilités pédagogiques présentes dans le corps enseignant.

Quatre unités d'enseignements (UE) opèrent en parallèle le long des six semestres : Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine, Culture architecturale et urbaine, Culture constructive, Culture artistique et expression plastique. Elles opèrent selon deux types d'organisation et de pratiques : l'enseignement du projet organisé avec 15 groupes d'environ 20 étudiants (la première UE) et les enseignements généraux communs qui constituent les trois autres UE, comprenant des cours magistraux et des travaux dirigés.

L'enseignement du projet occupe une place centrale et est construit sur un programme thématisé avec des sujets qui permettent à tous les étudiants d'aborder les mêmes questions au même moment de la formation. Le choix principal est de lier à l'exigence d'organiser les études en semestres une forte thématisation de chacun de ceux-ci, en essayant de faire converger différents champs disciplinaires autour d'un sujet commun. L'accent est mis sur la préoccupation de garantir l'apprentissage via les liens entre disciplines. D'autres objectifs prioritaires sont : préserver la diversité des sensibilités pédagogiques du corps enseignant, prendre en considération la taille de l'école, garantir une lisibilité claire de la structure globale.

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

La formation de l'ENSA Paris-Val de Seine pour le DEEA est globalement satisfaisante et bien construite. Les conditions de départ n'étant pas faciles, le travail accompli jusqu'ici est remarquable. L'école est très active dans le champ de la promotion culturelle de l'architecture et propose de nombreuses activités qui en valorisent l'identité. Le projet pédagogique est mis en valeur dans le dossier. Il présente un cadre organisé selon une cohérence et une pertinence en adéquation aux règlements nationaux. L'option de thématiser l'apprentissage et d'insister sur l'idée de progression permet de situer l'évolution des étudiants.

La structure de la formation est claire, elle s'articule autour de quatre unités d'enseignements (UE) principales regroupées par champs disciplinaires. Par ailleurs, l'équilibre entre les champs disciplinaires est bien établi. Un souci de lisibilité apparaît comme un fil conducteur pour la présentation et la cohérence du programme offrant une lecture aisée aux étudiants. Les connaissances et aptitudes attendues correspondent au niveau du premier cycle et permettent d'accéder au cycle suivant. La construction du projet pédagogique permet de valoriser les compétences des enseignants tout en garantissant l'équilibre entre les cours dispensés. Les axes structurants du projet pédagogique sont :

- Les programmes thématiques pour chaque semestre (transversaux interdisciplinaires et propres à la discipline) ; le cadre se veut suffisamment large pour continuer à garantir à chaque enseignant sa liberté d'action tout en permettant d'identifier les matières, les sujets et les exigences pour chaque étape du cursus. Cela devrait également faciliter l'élimination des redondances et la garantie de relations interdisciplinaires.
- Une volonté affichée de valoriser les relations entre disciplines qui est un des moteurs principaux du projet pédagogique. Le nombre de cours et d'examens est très important par rapport au temps réellement disponible. L'école est consciente de ce problème et a déjà opéré une première correction (de 26 UE à 22 UE).
- Le projet qui occupe une place centrale en mobilisant environ la moitié du temps consacré à la formation (heures encadrées + heures de travail personnel). « L'enseignement du projet a été le point de départ de la construction du programme, il est à l'origine des thématiques transversales ».
- La progressivité : favoriser un apprentissage par étapes qui permette aux étudiants l'acquisition graduelle de compétences.
- Un enseignement collégial : valorisation d'interventions à plusieurs enseignants et association d'évaluation d'enseignants extérieurs au suivi.
- La singularité et les temps forts : des moments particuliers tout au long du cycle permettent de créer un rythme parallèle à celui des semestres tout en étant des situations d'exception et de bilan (semaine intensive, voyage, rapport de fin d'étude).

La très grande majorité des étudiants qui obtiennent le grade de licence poursuivent leur parcours dans le deuxième cycle.

L'ENSA participe à la convention de partenariat liée à la « Fondation Culture et Diversité » et au Ministère de l'éducation nationale pour faciliter l'approche aux études d'architecture à des établissements lycéens partenaires. Elle participe à plusieurs salons étudiants en région parisienne et organise une journée portes ouvertes présentée comme un moment fort de la vie annuelle de l'école. Pour le soutien au sein de l'école, un dispositif de « monitorat étudiant » est organisé, surtout pour les étudiants de première année, et il sert à favoriser la réussite et réduire le taux d'échec. Le dispositif est cohérent car il est supervisé par l'établissement. Depuis le deuxième semestre de l'année 2009-2010, l'ENSA a mis en place un Conseil d'orientation destiné spécifiquement aux étudiants de première année. Le but est de rencontrer tous les étudiants ayant un profil insuffisant ou précaire pour comprendre la nature de leurs problèmes et les aider soit à poursuivre, soit à se réorienter selon leurs envies personnelles. Ce travail est personnalisé et structuré malgré le faible nombre d'abandons en cours de cycle. Les passerelles n'existent pas encore entre les cycles d'études en architecture et les formations universitaires, ce qui, pour l'instant, limite les possibilités de réorientation.

La politique des stages est organisée selon deux périodes obligatoires : en deuxième année le « Stage ouvrier ou de chantier » (deux crédits européens, minimum deux semaines) et, en troisième année, le « Stage première pratique » (quatre crédits, minimum quatre semaines au sein du même organisme). Dans les deux cas, un enseignant de l'ENSA est responsable du suivi, chaque étudiant doit remettre les rapports d'activité avec des fiches de validation visées par l'enseignant et par l'organisme d'accueil. Ces stages font objet de conventions distinctes. La politique mise en place correspond aux exigences européennes en la matière.

La politique de lien avec le monde professionnel est peu développée. Cependant, 95 % des étudiants continuent leurs études pour obtenir un DEA.

La politique internationale est peu présentée dans le dossier et il est important que l'enseignement des langues, n'incluant pas à ce jour de certification, soit mieux présent et considéré à part entière dans le cursus.

Le système de pilotage reste simple, avec des responsables d'UE (uniquement titulaires) dont la tâche et le rôle sont clairement définis. Un descriptif clair de l'équipe administrative est fourni avec un nouvel organigramme mis en place en 2010. Ainsi, les moyens administratifs semblent également très cohérents avec les modalités de la formation. Pour l'évaluation des enseignements par les étudiants, là aussi la démarche et les informations sont bien renseignées. La participation active du CVE (Conseil de la vie étudiante) dans cette démarche est un point favorable. Cette évaluation n'a pu être mise en place qu'au second semestre 2011, ceci est donc un processus nouveau.

Globalement, on peut constater que les démarches entreprises par l'ENSA vont dans une bonne direction, certaines remarques qui peuvent apparaître à ce stade sont plutôt dues à la jeunesse de l'institution.

- Points forts :

- La proposition pédagogique est cohérente. Le programme présente une logique progressive, explicite et reconnaissable.
- La cohérence existe entre les ambitions et les moyens humains tant au niveau pédagogique qu'administratif.
- La structure de pilotage est très claire et bien organisée.
- Le suivi et l'aide à la réussite sont de grande qualité.
- La mise en place d'outils d'accompagnement permet aux étudiants de faire entendre leur avis et d'influencer l'évolution de l'ENSA.
- La présence d'unités d'enseignements comme celle consacrée aux disciplines artistiques garantit la volonté d'ouverture d'esprit.

- Points faibles :

- Les modes d'évaluation et d'autoévaluation ne sont pas encore homogènes et donc pas assez efficaces. Ils doivent évoluer pour mieux servir comme outil de travail (par exemple en utilisant les opportunités du réseau informatique Taiga, etc.).
- Les démarches vers d'autres formations et institutions sont encore peu significatives.
- L'étude des langues étrangères est encore embryonnaire et la place de l'outil numérique n'est pas assez claire dans l'ensemble du système pédagogique.
- Les questions liées à la mobilité, à l'insertion professionnelle, à la mutualisation et à la formation professionnelle continue, ne sont pas prise en compte pour l'instant.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La volonté explicitée tout au long du dossier de se remettre en question ainsi que la conscience de devoir améliorer encore certains aspects de la pédagogie et de l'organisation sont des aspects marquants de la présentation de la formation. Malgré les défauts encore présents, le travail de fusion des anciens instituts et de mise au point des programmes pédagogiques montre une volonté constante d'amélioration qu'il faut soutenir et encourager.

Certaines questions semblent être à ce stade plus urgentes : l'évaluation des enseignements par les étudiants et l'autoévaluation qui devraient être développées pour devenir un outil de travail et un support plus efficace ; l'investissement dans l'étude des langues étrangères (avec une certification du niveau obtenu), le rapport avec le monde professionnel (insertion, formation continue, etc.), le renforcement des relations internationales du point de vue pédagogique et d'opportunités de recherche.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ÉCOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année.	336	278	268	340	342
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année.	291	296	261	285	321
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année.	300	324	348	330	299
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de 2 ^{ème} année pour intégrer une autre formation extérieure à l'établissement.	9 %	6 %	8 %	8 %	12 %
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en 3 ^{ème} année venant d'une autre formation.	6 %	5 %	8 %	16 %	12 %
Taux de réussite en 1 ^{ère} année (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la 1 ^{ère} année).	74 %	78 %	78 %	72 %	78 %
Taux d'abandon en 1 ^{ère} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	6 %	4 %	4 %	4 %	4 %
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme).	44 %	50 %	56 %	56 %	56 %
Taux de poursuite en deuxième cycle.	97 %	97 %	89 %	95 %	94 %

Présentation du diplôme d'Etat d'architecte

L'ENSA Paris-Val de Seine affirme dans son programme l'ambition de former des étudiants aptes à l'exercice de la profession architecturale et en même temps capables de poursuivre une formation de troisième cycle. L'étudiant doit faire preuve « de son autonomie dans l'élaboration d'un projet complexe, notamment lors de la présentation de son Projet de Fin d'Études, et de sa capacité à une réflexion structurée, lors de la soutenance de son mémoire ». Le deuxième cycle a pour objectif de proposer à chaque étudiant la possibilité de construire un parcours personnel cohérent le conduisant au diplôme grâce à l'approfondissement des matières et des thèmes vers lesquels il pense orienter sa pratique professionnelle et/ou de recherche en troisième cycle.

Les principes de l'enseignement du deuxième cycle sont la progressivité, la pluridisciplinarité, la recherche et la mobilité. Si le premier cycle offre un socle commun pour l'acquisition du savoir fondamental de la discipline, le deuxième permet un parcours orienté vers des domaines plus spécifiques. L'enseignement se veut prospectif pour garantir à tous la possibilité d'obtenir une compétence opérationnelle en accord avec l'évolution des métiers de l'architecture. Quatre « Domaines d'études » rassemblent les enseignements et fondent la structure pédagogique du DEA : « Grande échelle des établissements humains » ; « Matérialité de l'édifice. Forme, usage et technique » ; « Patrimoine. Reconversion, transformation » ; « Processus de conception. Méthodes et supports théoriques ». Ces domaines ne sont pas des départements ni des spécialisations, la volonté explicite de l'école étant de garantir le caractère généraliste de la formation et la souplesse nécessaire aujourd'hui face au marché du travail et l'évolution des métiers de l'architecture. Les étudiants doivent passer par au moins deux domaines différents. Le cycle est composé de quatre semestres constitués de dix unités d'enseignement (UE). Il fonctionne selon une structure en trois ensembles (sauf pour la dernière période dédiée au PFE et au stage) : les UE de projet, les UE de préparation à la recherche et les UE enseignements optionnels complémentaires. Ces derniers peuvent être des cours magistraux, des séminaires ou des travaux dirigés.

Une grande attention est portée à la préparation à la recherche via la production du mémoire et l'organisation des séminaires, affiliés à chaque domaine d'études. L'adossement au milieu de la recherche est renforcé par la présence de nombreux enseignants qui font partie des équipes des laboratoires de recherche et par l'existence de plusieurs enseignements qui visent à renforcer cette pratique. Un aspect significatif de la formation est l'offre d'enseignements de projet en contact avec des situations réelles, grâce à des partenariats avec des acteurs locaux et institutionnels. Cela renforce également l'adossement au milieu socio-professionnel en plus de l'engagement du stage de longue durée.

Un effort important est en cours de développement pour garantir un nombre de mutualisations significatif qui puisse permettre à l'école d'élargir le champ de possibilités et de développer des partenariats au profit de la recherche et de l'insertion professionnelle. En ce sens, la présence sur le campus de l'est parisien, dont le développement s'amorce avec de nombreux contacts, est un avantage.

L'école a mis en place un organigramme qui illustre clairement le potentiel de formation post-DEA : Habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP), Diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA), masters co-habilités de recherche, professionnels et internationaux, accès au troisième cycle conduisant au diplôme de doctorat.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est de grande qualité et offre une lecture précise et complète de tous les aspects liés au DEA. A plusieurs reprises, il propose une vision objective de la situation de l'ENSA en ne cachant pas la mesure de ses propres limites mais aussi les démarches entreprises pour améliorer la situation. L'évaluation du DEA permet de comprendre les enjeux que l'ENSA se donne en termes d'impact de sa formation sur le monde du travail et le troisième cycle. On peut constater une prise de conscience de l'école qui met en avant les personnalités des étudiants et leur offre la possibilité de créer un profil personnel et permettant de valoriser leurs champs d'intérêt.

L'ENSA développe des enseignements d'ordre méthodologique pour préparer les étudiants au travail de recherche : un cours d'initiation à la recherche et un cours de méthodologie de l'écriture. Les séminaires prévus dans le deuxième cycle peuvent également devenir le support d'un développement méthodologique. Au début de la dernière année, l'école propose des cours optionnels pointus de formation méthodologique de 26 heures chacun, liés

au Projet de fin d'études et au mémoire. Ce dispositif, renforcé par des cours méthodologiques donnés à toute la promotion, permet une irrigation de la recherche dans la formation.

La filière doctorale est encore à bâtir. Dans ce sens, un partenariat avec Paris 10 est effectif et un autre est en perspective avec Paris 7. Les laboratoires de recherche (Laboratoire architecture ville urbanisme environnement-LAVUE, CRH, et l'EVCAU) offrent une base de travail intéressante avec de nombreux enseignants et chercheurs impliqués. L'ENSA essaye de se donner les moyens de « renforcer son potentiel de recherche et d'encadrement doctoral » en inscrivant la recherche comme une des priorités du projet de l'enseignement. Le personnel impliqué dans les centres de recherche collabore activement aux deux cycles de formation.

Deux filières principales assurent l'adossement au milieu socio-professionnel. D'une part, les activités du bureau de l'insertion professionnelle qui gère les stages et la formation HMONP et qui facilite les conditions d'accès des étudiants au stage long du second cycle. Souvent, celui-ci permet d'accéder directement à un emploi une fois le cycle de formation terminé. D'autre part, la matériauthèque qui joue un rôle actif dans la création de contacts avec le milieu professionnel du bâtiment et du monde de la construction. De nombreuses actions (expositions, conférences, concours, etc.) y sont organisées.

L'ENSA a établi une série de relations avec des universités comme Paris 10 et Paris 7 mais également à l'étranger avec la Faculté d'architecture de la Sapienza de Rome ou encore avec l'ENSA Paris-Belleville. Cette offre est jugée encore insuffisante par les instances de l'école qui a activé des démarches vers d'autres possibilités. Des partenariats sont décrits dans le cadre des enseignements du projet ; ils deviennent les supports de travail sur des cas « réels » ou, du moins, accompagnés par une problématique soutenue par une collectivité, un maître d'ouvrage ou autre partenaire possible. Ils peuvent déboucher sur des travaux de recherche et des publications. Certains sujets sont également traités avec d'autres écoles d'architecture parisiennes.

La structure en quatre domaines d'études thématiques a comme objectif de favoriser dans chacun d'entre eux la présence de l'ensemble des disciplines garantissant l'utilisation de différentes méthodes pédagogiques. Les étudiants doivent passer par au moins deux domaines différents. La construction du plan d'étude se fonde sur deux systèmes : celui « fixe », pour lequel chaque domaine d'études définit le cadre de l'enseignement du projet, des cours théoriques, les séminaires et l'encadrement des mémoires ; l'autre, plus souple, propose de nombreux enseignements optionnels, sous plusieurs formes, ce qui permet d'envisager la construction d'un parcours autonome et personnalisé.

Un stage de deux mois est prévu pour faciliter l'accès au monde professionnel. Il est positionné, en principe, pendant le dernier semestre mais avec des flexibilités possibles pour l'adapter aux intérêts des étudiants. Il peut être effectué en France comme à l'étranger et dans toute structure professionnelle ayant un rapport avec l'architecture, l'urbanisme ou le paysage. Cela permet d'accéder à la diversité des métiers de l'architecture. Une convention entre l'ENSA, l'étudiant et l'organisme d'accueil est prévue. Le référent « maître de stage » est responsable du bon déroulement. Un enseignant de l'école reçoit ensuite le rapport rédigé par l'étudiant et le valide sur la base des critères prédéfinis et convenus avec l'école. 75 % des stages ont eu lieu dans des agences d'architectures, 30 % ont été effectués à l'étranger.

En tout ce qui concerne les questions liées à l'évaluation des enseignements par les étudiants, les systèmes mis en place étant encore très récents, ils ne répondent pas encore aux nécessités d'évaluation générale surtout à cause du faible nombre de réponses. En outre, certaines questions sont peu pertinentes.

Le nombre d'étudiants et leur taux de réussite sont plutôt stables et correspondent aux moyennes nationales. En revanche, le faible taux de réussite en cinquième année (entre 48 % et 53 %) interroge. L'analyse du devenir des diplômés correspond aussi à la faible moyenne nationale de réponses (25 %), malgré cela le taux d'insertion professionnelle semble être très satisfaisant. L'école a présenté dans ses annexes une analyse très précise du taux d'insertion professionnelle s'intéressant davantage à la période de trois et de six mois après l'obtention du diplôme. A cela s'ajoute aussi le paramètre des salaires perçus. Le tableau présente également les différences d'insertion et de revenus entre hommes et femmes. Les résultats dans les six mois sont plutôt positifs entre un minimum de 77 % et un maximum de 96 % d'insertion.

- Points forts :

- Le programme de la formation est clair et cohérent, avec le souci de défendre un enseignement généraliste et pluridisciplinaire permettant d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires. Le principe des quatre domaines d'études propose une offre de cours, des séminaires et des projets riches et variés sans cloisonner le processus d'apprentissage. Cela permet d'offrir des méthodes pédagogiques différentes et garantit l'expression de pensées et cultures diverses.

- L'adossement à la recherche et la place accordée à la méthodologie de la recherche et à celle de l'écriture sont convaincants.
- De nombreux accords de partenariats avec la société civile sont efficaces.
- Points faibles :
 - Les modes d'évaluation des enseignements et d'autoévaluation apparaissent peu incisifs dans leur impact sur la pédagogie.
 - Les démarches à l'égard d'autres institutions et d'autres formations sont peu développées.
 - L'étude des langues étrangères est trop peu développée et la place de l'informatique pas assez explicite dans l'ensemble du cycle.

Notation

- Note de la formation (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait parvenir à atteindre un taux de réussite en cinquième année plus élevé.

L'école explique dans plusieurs passages du dossier continuer à réfléchir sur ses structures et son fonctionnement. Elle gagnerait à renforcer les questions liées à l'évaluation des enseignements et l'autoévaluation pour pouvoir se doter d'outils performants et opérationnels.

Les options pédagogiques proposées nécessiteraient un accroissement des engagements à l'égard des institutions internationales et un investissement plus important dans la mobilité des étudiants.

Les démarches pour créer des liens utiles d'un point de vue pédagogique et institutionnel avec des autres partenaires sont en cours mais elles mériteraient une importante valorisation pour renforcer le potentiel de l'école et son offre.

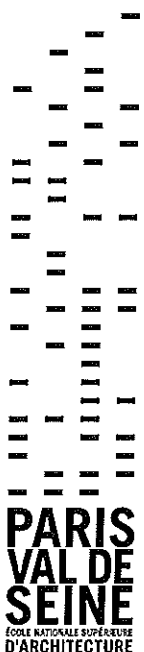
Il serait utile, voire nécessaire, de renforcer l'étude des langues étrangères, spécialement de l'anglais, et d'introduire une certification.

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS FOURNIS PAR L'ECOLE					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits en 4 ^{ème} année.	265	265	311	359	291
Nombre d'inscrits en 5 ^{ème} année.	267	404	379	385	476
Taux de réussite en 4 ^{ème} année (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en 5 ^{ème} année).	75 %	78 %	73 %	76 %	93 %
Taux d'inscrits sortant de 4 ^{ème} année pour intégrer une autre formation.	10 %	2 %	7 %	10 %	7 %
Taux d'abandon en 4 ^{ème} année (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu).	2 %	2 %	2 %	4 %	4 %
Taux d'inscrits entrant en 5 ^{ème} année venant d'une autre formation que la 4 ^{ème} année correspondante.	14 %	7 %	7 %	4 %	5 %
Taux de réussite en 5 ^{ème} année (nombre d'inscrits ayant obtenu leur diplôme).	33 %	53 %	49 %	52 %	52 %
Taux de poursuite d'études (doctorat, HMONP, post-diplôme etc.).	64 %	42 %	35 %	46 %	38 %
Taux d'insertion professionnelle à 3 ans (taux d'inscrits en 5 ^{ème} année ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	-	-	-	-	-



Observations de l'établissement



REÇU le
10 MAI 2012
Rép:

Paris, le 30 avril 2012

Monsieur le Directeur,

La Section des formations et des diplômes de l'AERES vient d'évaluer le Diplôme d'études en architecture de l'ENSA Paris-Val de Seine, conférant le grade de licence.

C'est la première fois que les experts de l'Agence évaluaient la formation de premier cycle de l'école ; et c'est la première fois aussi que l'école se trouvait confrontée à une procédure fondée exclusivement sur l'examen d'un dossier et de ses annexes, sans autre forme d'échange. L'école a trouvé de l'intérêt dans une formule qui oblige à approfondir sa démarche d'auto-évaluation et à proposer une maquette de formation achevée, selon les orientations de sa propre évolution.

Rien, dans le ton, le contenu ou les observations factuelles, ne heurte la sensibilité et les analyses de l'école sur sa mission fondamentale. Plus encore, l'identification des points faibles et l'expression des recommandations recourent les propres analyses de l'école sur ses difficultés.

Sur les modes d'évaluation des enseignements et d'auto-évaluation, depuis le dépôt du dossier en février, l'école a avancé. Elle propose un nouveau questionnaire plus pertinent, allégé des questions les moins utiles, dont les modalités de mise en œuvre ont donné lieu à un avis du CEVE puis à une délibération du CA le 5 avril. L'école a adopté un format informatisé des formulaires pour l'ensemble des enseignements et un traitement statistique automatisé. Le lancement de cette nouvelle formule interviendra en mai 2012 pour l'évaluation simultanée des deux semestres de l'année universitaire 2011-2012.

S'agissant de l'enseignement des langues, l'école est lucide sur ses insuffisances. Cependant cette difficulté à assurer un enseignement « plus présent » procède aussi d'un manque structurel de postes qualifiés et d'équipement de type labos linguistiques, les cours étant assurés par des vacataires sur ressources propres. Cependant, dès la rentrée de 2012, l'école a prévu de développer son offre d'enseignement, de manière cohérente avec sa politique d'échanges d'étudiants, en ouvrant des cours d'allemand et de portugais-brésilien. Par ailleurs, après avoir recueilli l'avis du Président de Paris VII, les étudiants de Paris-Val de Seine pourront bénéficier d'un accès au service commun de langues dès la rentrée de 2012. Parallèlement aux cours de langues, après l'expérience réussie, en 2011, d'un séminaire en anglais comprenant un public mixte d'étudiants Américains et Français,

l'école envisage d'amorcer quelques enseignements du projet en anglais. Cet effort de mutualisation et de diversification de l'enseignement des langues devra aboutir à la mise en place d'une certification.

La mobilité et l'insertion professionnelle comme la mutualisation avec d'autres établissements ne concernent pas le cycle du DEEA dont 95% des étudiants poursuivent en cycle du DEA.

Telles sont les observations que l'ENSA Paris-Val de Seine souhaitait apporter en complément du rapport d'évaluation du diplôme d'études en architecture par les experts de l'AERES.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en mon nom comme en celui de l'établissement, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement vôtre,

Le Directeur,

J. Moreno.

Jean-Claude Moreno.

M. Jean-Marc GEIB - AERES

Directeur de la Section des formations et des diplômes

20, rue Vivienne -75002 Paris



Paris, le 30 avril 2012.

Monsieur le Directeur,

L'ENSA Paris-Val de Seine a formulé dans sa première réponse, dédiée au Diplôme d'études en architecture, valant grade de licence, les observations de portée générale qu'elle souhaitait communiquer à l'AERES. C'est pourquoi, ces réflexions ne sont pas reproduites en introduction de celles concernant le Diplôme d'Etat d'architecte, valant grade de master. Plus encore, de manière cohérente, l'essentiel des observations des experts concernant les points faibles et les recommandations recoupe les données des maquettes de formation concernant le premier et le second cycles.

Ainsi, les réponses de l'école concernant le second cycle reprendront-elles celles exprimées pour le premier cycle pour au moins deux d'entre-elles, majeures, l'enseignement des langues et l'auto-évaluation des enseignements. Rien ne saurait en effet distinguer les formes et procédures appliquées à chacun des deux cycles.

Il en va différemment pour quatre points faibles ou recommandations propres au cycle du diplôme d'Etat d'architecte.

S'agissant du faible taux de réussite en 5^{ème} année, autour de 50%, l'école n'en conteste pas le caractère objectif quantifié, cependant qu'elle en nuance l'entière pertinence. En effet, le redoublement pur et simple n'existe pas et les étudiants sont souvent en situation de chevauchement sur les deux années du cycle. De fait le taux de réussite en 5^{ème} année recouvre le taux de réussite dans le cycle en deux ans. De nombreux étudiants procèdent à une réinscription dans le second cycle dans la limite autorisée par les textes réglementaires, soit trois ans de droit pour l'étudiant ou quatre ans à titre dérogatoire, sur autorisation du directeur. Ces réinscriptions, souvent pour un seul semestre, concernent au principal des étudiants ayant effectué une mobilité internationale, ou déjà engagés dans la vie professionnelle ou encore faisant état de difficultés particulières, toutes situations qui nécessitent un temps supplémentaire pour finaliser leur mémoire du semestre 9 et/ou leur PFE, sans que cela implique toujours un fort encadrement enseignant.

La place de l'outil informatique n'a pas paru assez clairement définie dans la maquette de formation. L'école fait sienne l'observation. Elle est en outre lucide sur le fait qu'elle n'a pas su définir une réelle orientation stratégique dans ce domaine. C'est pourquoi, elle souhaite qu'un débat de fond sur le sujet s'ouvre au sein de son Conseil scientifique et de la Commission de la pédagogie et de la recherche. Pour en améliorer l'efficacité pédagogique, des enseignements intensifs dans ce domaine doivent être expérimentés dès la rentrée 2012.

Enfin, les experts de l'Agence ont considéré que les démarches vers d'autres formations et institutions étaient encore peu développées. Sans méconnaître la portée de l'observation, l'ENSA Paris-Val de Seine souhaite rappeler que l'ouverture nationale et internationale vers des institutions d'enseignement supérieur et de recherche demeure une priorité de son projet d'établissement. C'est en ce sens qu'elle entretient et développe des coopérations avec l'université de Paris VII au sein d'un master cohabilité et sous des formes en cours de développement, avec l'université de Paris X, toujours au sein d'un master cohabilité, mais aussi en association avec l'école doctorale 395 (.....) et enfin avec la faculté d'architecture de l'université de La Sapienza à Rome, dans un master conjoint post-diplôme. Cependant, il est vrai que l'association au PRES Sorbonne-Paris-Cité connaît une période délicate dans la mesure où les établissements qui le composent s'engagent dans une procédure de fusion en une université unique. Au regard d'une tutelle différente, d'un statut d'EPA et d'une autonomie qui ne relève pas des formes et des compétences de la loi d'août 2007, l'ENSA Paris-Val de Seine doit d'abord engager une réflexion interne avant d'ouvrir un dialogue avec sa tutelle. Dans le même temps l'école est sollicitée par l'université de Paris X pour rejoindre le PRES en cours de formation avec Paris VIII.

Telles sont les observations que l'ENSA Paris-Val de Seine souhaitait apporter en complément au rapport des experts de l'AERES sur l'évaluation du Diplôme d'Etat d'architecte.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en mon nom comme en celui de l'école, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement vôtre, Le Directeur,

Sorbonne.
Jean-Claude Moreno.

M. Jean-Marc GEIB - AERES

Directeur de la Section des formations et des diplômes

20, rue Vivienne -75002 Paris